

actualité

LETTRE D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION

Morale laïque

Une mission :

Alain Bergounioux, inspecteur général de l'Education Nationale et professeur associé à Sciences Po Paris, est l'une des trois personnalités nommées en octobre pour diriger une mission de réflexion sur la morale laïque à l'école. (Les travaux commenceront en novembre et le rapport sera livré en mars 2013).

Il s'agit de réfléchir aux conditions de l'enseignement laïc de la morale à l'école, de mieux penser cet enseignement - qui n'est pas absent dans le primaire - dans sa continuité, de l'école jusqu'au lycée. La mission devra entre autres, bien définir ce que l'on entend par « morale commune ».

Une méthode de travail:

Réaliser un état des lieux de ce qui est fait actuellement dans les différents niveaux de l'éducation, en observant la situation dans les autres pays d'Europe. Pratiquer des auditions d'enseignants, de chercheurs, de personnalités, d'anciens responsables de l'Education nationale...

Etudier attentivement les pratiques en Belgique, pays qui propose un enseignement non confessionnel de la morale, en Angleterre, en Suisse ou encore au Canada et plus précisément au Québec.

SOMMAIRE

- Rapport d'étape sur la refondation :*
 - ✓ 1 - D'abord les rythmes scolaires,
 - ✓ 2 - La délabellisation de l'éducation prioritaire ?
 - ✓ 3 - La carte scolaire
- Allons voir ailleurs !*
- A consulter ?*

Des chiffres, et non des clichés ou des fantasmes !

En 2010-2011 les nouveaux arrivants non francophones scolarisés (tous niveaux confondus) représentaient moins de 1% des élèves.

A situation familiale comparables des enfants des familles immigrées ont un parcours scolaire meilleur que les autres.

A suivre...

En mars 2013, le groupe de travail formé autour de Mme Carlotti (ministre déléguée en charge des personnes handicapées) et Mme Pau-Langevin (Ministre déléguée à la réussite éducative) rendra ses préconisations concernant la professionnalisation des AVS (financement, formation, rémunération, calendrier de mise en application).

1 - D'abord les rythmes scolaires :

Les conséquences pour les enseignants

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, Vincent Peillon souhaite revenir à la semaine de 4,5 jours, avec 3h de travail le mercredi matin et des journées de cours de 5h. Après les vacances de la Toussaint, des négociations sont prévues sur la mise en place des réformes et l'éventuelle compensation financière pour les enseignants. Le ministre a toutefois estimé que "nous devons, d'abord, recruter et former" les enseignants. "Le dossier de la rémunération sera ouvert, si c'est possible", seulement "dans un second temps". "La loi engage pour cinq ans, mais l'action de refondation doit être de plus longue haleine", a estimé le ministre".



" Pour mener à bien cette réforme, les enseignants devront apprendre "à travailler avec des acteurs extérieurs à l'école, issus du monde économique bien sûr mais aussi des collectivités locales, ainsi qu'avec les parents " afin de "mieux articuler le temps scolaire et le temps éducatif".

Et pour les élus

D'après **André Laignel**, secrétaire général de l'Association des Maires de France (AMF), le retour à la semaine de 4,5 jours à l'école primaire, prévu pour 2013, pourrait être repoussé à la rentrée 2014 dans certaines communes. L'association s'était inquiétée du délai d'application de cette réforme, qu'elle estimait "trop juste pour permettre aux communes de se préparer correctement" et avait réclamé un "délai de deux ans", pour évaluer l'impact de la réforme sur le budget des communes.

L'AMF signale que le ministère de l'Education nationale affirme n'avoir pris "aucune décision [...] en ce sens", mais André Laignel évoque des "informations non officielles". Pour lui, il est nécessaire "que l'on ne contraigne pas toutes les collectivités à mettre en place la réforme au même rythme".

Vanik Berberian, président de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF), estime que "repousser l'application de la réforme [...] ne changera rien au problème de financement que rencontrent certaines communes". Pire, "en créant des échéances diverses de mise en place, on risque de mettre en place des écoles à plusieurs vitesses, ce qui n'est pas un bon signe".

2- La délabellisation de l'éducation prioritaire ?

François Hollande dans son discours le 9 octobre rappelait que « le système éducatif a accumulé les dispositifs, souvent résumés à autant d'acronymes plus ou moins heureux : ZEP, Eclair, ZRR et bien d'autres. Et ce faisant, la 'labellisation' n'a pas toujours su éviter le piège de la stigmatisation (...). Nous n'avons pas toujours su bien traiter, dans leur diversité, les difficultés territoriales ». Le Président propose une autre approche : « une aide personnalisée » aux établissements, en fonction de leurs « spécificités territoriales, scolaires et sociales », avec la volonté d'« affecter dans les territoires en difficultés des enseignants expérimentés, sur la base du volontariat ».

Les réactions

De l'Observatoire des zones prioritaires. Considérant que l'aide personnalisée reste « floue », Marc Douaire souhaite plutôt une simplification des quelque 1100 réseaux actuels et « une mise en cohérence entre la carte de l'éducation prioritaire et la politique de la ville (les zones urbaines sensibles).

Le SE-UNSA se dit « dubitatif » : « Il faut conserver un label ! Certains établissements classés ZEP fonctionnent mieux que d'autres qui ne le sont pas. Avec une aide personnalisée, le risque serait de ne pas savoir sur quel pied danser d'une année sur l'autre. Certains établissements pourraient sortir de ZEP, d'autres y entrer. Et pourquoi pas ne retenir qu'une seule appellation pour une meilleure visibilité... ».

Le SNES-FSU, est plus rassuré : « le rapport n'a plus beaucoup de pertinence. Il n'est pas dit que Vincent Peillon appliquera les propositions. La vraie question est de savoir si un effort particulier sera fait pour les établissements en difficultés. Je n'imagine pas que ce ne soit pas le cas. »

3 – La carte scolaire

Un rapport du Sénat sur la carte scolaire indique que l'assouplissement de la carte scolaire mis en place en 2007 est un "échec", a eu des "effets pervers" avec des "établissements défavorisés encore plus ghettoïsés". En conséquence, le rapport préconise de créer "des secteurs scolaires plus élargis, avec deux, trois établissements au choix des parents" pour aboutir à plus de mixité sociale.



Le rapport dresse le constat que "l'hétérogénéité dans les classes est source de réussite, mieux que dans les classes homogènes". Mais actuellement, la situation est problématique, entre autres parce qu'"on met face à des élèves dans un contexte difficile des enseignants sans formation et sans accompagnement".

Le rapport suggère donc d'affecter des enseignants chevronnés dans ces établissements.

Le rapport propose au niveau national une révision drastique de l'offre d'options et de parcours spécifiques. Grâce à l'homogénéisation relative de l'offre de formation qu'elle induira, cette seule mesure étouffera bien des stratégies de dérogations et affaiblira la ségrégation scolaire". Par ailleurs, "le choix d'une option n'interviendra pas dans le classement des vœux, de façon à rendre inopérantes les stratégies d'initiés."

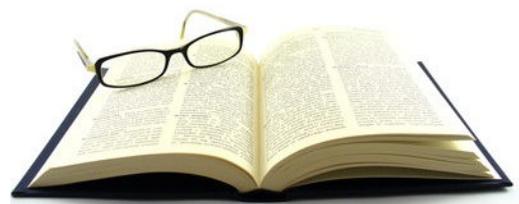
Allons voir ailleurs !

L'Indonésie compte abolir l'enseignement scientifique en tant que discipline à part dès l'an prochain. Les sciences seront abordées par le biais d'autres cours, comme ceux de littérature ou de religion.

Yohanes Surya, physicien réputé en Indonésie, estime que cette décision rendra très délicat l'enseignement des sciences à partir du CE2 : "Pour les classes plus avancées, comment pourrait-on par exemple intégrer le concept d'électricité en cours d'indonésien ou de religion ?" se demande-t-il. Le gouvernement devrait plutôt améliorer la qualité de l'enseignement, et réaliser des manuels de science plus intéressants", suggère-t-il. En Indonésie, les programmes sont réalisés conjointement par les ministères de l'Education et de la Culture, et des Affaires religieuses.

A consulter ?

Le Prix de l'Initiative Laïque vient d'être décerné au Dictionnaire de la laïcité (publié chez Armand Colin). Le lauréat est une association, "EGALE", dont l'objectif principal est l'égalité entre les sexes dans le contexte plus large qu'est la société laïque caractérisée par le triptyque républicain liberté égalité fraternité. Cette association a construit et édité un "dictionnaire de la laïcité" qui correspondait bien à ces critères, dit Guy George.



« C'est un travail didactique certes : c'est un dictionnaire ! Et c'est surtout une réalisation originale et éclectique aux multiples entrées. Les auteurs ont retenu, à partir de chaque lettre de l'alphabet, des approches diverses dont le lien est un rapport à la laïcité. Par exemple à la lettre B, vous trouverez aussi bien bouddhisme, burqa, Belgique, F. Buisson ou Paul Bert. Je pense qu'il peut être un outil précieux pour les enseignants dans la préparation de leur enseignement. Mais il est un bel outil culturel pour chacun ».

NOS RENDEZ VOUS :

- Samedi 10 novembre 2012.** Congrès départemental UD.DDEN Cher.18 Vierzon. Daniel Foulon.
- Mercredi 14 et jeudi 15 novembre.** 3èmes rencontres des présidents d'union et des correspondants communication. 94 Kremlin-Bicêtre.
- Lundi 19 novembre.** Remise des Trophées APAJH. 75 Paris. Marie-Jo Aymard, Jean Moreau.
- Mardi 20 novembre.** O.N.S. Sécurité Santé Hygiène.75 Paris. Guy Brunet.
- Mercredi 21 novembre.** Commission accessibilité ONS. 75 Paris, Marie-Jo Aymard.
- Mercredi 21 novembre.** C.N.A.L. 75 Paris 7. Jean-Michel Lemuet, Daniel Foulon. Maurice Ducasse.
- Mercredi 21 novembre.** Inter régionale Basse et Haute Normandie. 14 Caen. Roselyne Gasco.
- Mercredi 21 novembre.** Audience Ministère de la Réussite Educative.75 Paris. Jean-Michel Lemuet. Daniel Foulon.
- Jeudi 22 novembre.** Salon de l'Education. 75 Paris. Jean-Michel Lemuet. Daniel Foulon.
- Vendredi 23 novembre.** Régionale Poitou-Charentes. 86 Poitiers. Guy Brunet. Jean-Michel Lemuet.
- Jeudi 29 novembre.** RDV G.O.D.F. 75 Paris. Jean-Michel Lemuet, Daniel DOULON, Jean-Paul Mathieu.
- Jeudi 6 décembre 2012.** As Générale de Copropriété. 75 Paris. Jean-Paul Mathieu.
- Vendredi 14 décembre.** As Gle Solidarité Laïque. 75 Paris. Jean-Michel Lemuet, Daniel Foulon.

CIRCULAIRES :

Vous avez dû recevoir les circulaires fédérales suivantes :

N° 34 du 15 octobre. Rencontre nationale des présidents des Unions et des correspondants communication

N° 35 du 22 octobre. Compte rendu du Conseil fédéral 4 et 5 Octobre 2012

N° 36 du 26 octobre. Rencontre des présidents et des correspondants communication des unions les 14 et 15 novembre

N° 37 du 31 octobre. Renouvellement septembre 2013

N° 38 du 6 novembre. Restauration scolaire



REVUE FÉDÉRALE

Tous les adhérents ont du recevoir le numéro 232
du mois de septembre du Délégué.

